Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 43 (1935)

Heft: 8

Artikel: Les accidents qu'on devrait éviter

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-973231

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

répandaient, ainsi que les chevaux qui avaient péri, des émanations fétides.» (Ibidem, page 38.)

En quittant ces lieux historiques, on passe par Castiglione où, dans la «Chiesa Maggiore» Dunant avait vu réunir des milliers de blessés, à Cavriana où tout autant de moribonds manquèrent totalement de soins, à Borghetto où Dunant risqua d'être fusillé alors qu'il cherchait à soulager tant de cruelles misères.

*

Et si j'ose ajouter une réflexion aux souvenirs de ce pieux pélerinage, j'aimerais dire combien j'ai été péniblement surpris de ne trouver nulle trace de ce qui devrait rappeler à Solférino même l'*origine de la Croix-Rouge*. — Je voudrais espérer que le Comité International de la Croix-Rouge, d'accord avec la Croix-Rouge italienne et avec le gouvernement royal d'Italie, honore — aux lieux mêmes de la bataille — par un modeste monument, la mémoire du grand philanthrope genevois dont le cœur pitoyable aux souffrances des blessés a ouvert la voie à la magnifique et universelle institution de Charité connue et appréciée par tous les peuples du monde sous le nom de Croix-Rouge.

Dr *Ml.*

Les accidents qu'on devrait éviter.

Le pétrole.

Se peut-il qu'il y ait encore des ménagères assez imprudentes pour attiser leur feu en y versant du pétrole, assez insouciantes pour verser ce pétrole directement de la bouteille ou de la burette?

Récemment encore une mère de famille a payé de sa vie cette imprudence si grave. La faute est si lourde qu'elle implique l'application d'un article de la loi fédérale sur le contrat d'assurance autorisant l'assureur à réduire l'indemnité.

Le danger des machines.

C'est aux enfants que nous pensons et nous voudrions dire un mot du danger que courent les enfants dans les entreprises agricoles où l'on se sert aujourd'hui de tant de machines. Il en est de même en ce qui concerne les machines-outils employées par les artisans, les charrons, les forgerons, les serruriers, les menuisiers et tant d'autres.

Nous venons d'apprendre qu'un accident est arrivé tout récemment à un garçonnet de quatre ans, fils d'un maître menuisier. Pendant que son père se servait d'une machine, le foulard de l'enfant — porté autour du cou — fut pris dans la courroie du moteur électrique. Le pauvre petit fut étranglé avant que l'on eût pu le dégager. Des accidents de ce genre arrivent d'autant plus facilement que l'atelier des parents et leur appartement se trouvent dans la même maison.

Un cas analogue s'est présenté dernièrement: Un couvreur avait reçu l'autorisation d'utiliser la raboteuse d'un charron. Il commit l'imprudence d'amener sa petite fille à l'atelier, et la laissa sans surveillance. Pendant que la machine était en marche, l'enfant s'amusait avec les déchets de bois restés sur la

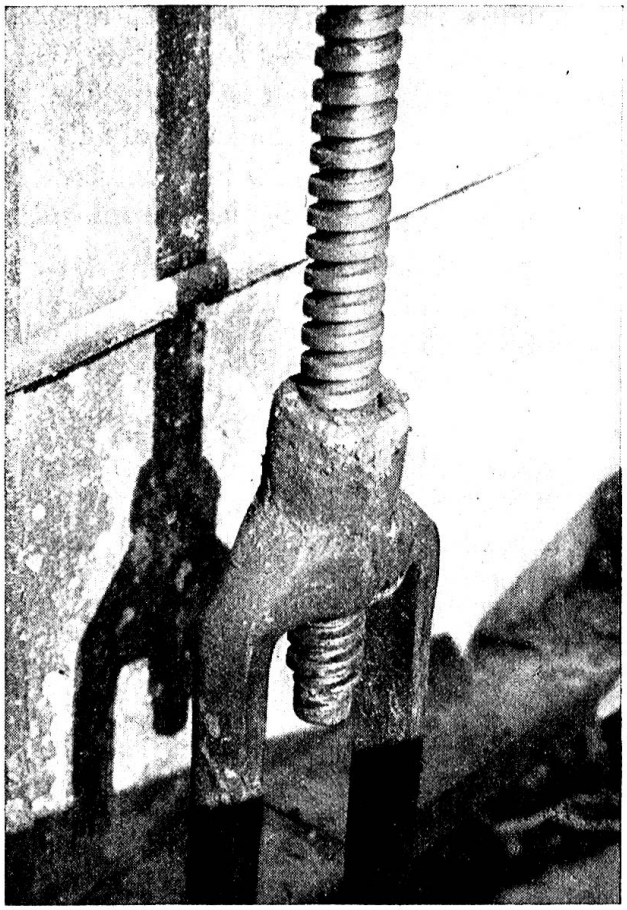

La vis sans écrou d'arrêt qui va provoquer l'accident.

La caisse à purin traine à terre.

L'accident qui a rompu les reins au conducteur.

raboteuse; soudain sa main fut prise dans la machine, happée par la scie. Et la main de la fillette y resta.

Pour un écrou qui manquait.

Lorsque l'agriculteur L. à S. rentra des champs, il voulut remettre sa brouette à purin dans la position horizontale, au moyen de la longue vis régulatrice que tous nos agriculteurs connaissent. Il ne fit malheureusement pas attention et n'arrêta pas à temps de tourner la manivelle. L'écrou manquant, cette manœuvre inoffensive coûta la vie au paysan.

Les clichés que nous reproduisons ici et que nous devons à l'amabilité de la direction de l'Assurance mutuelle vaudoise, démontrent clairement de quelle façon est survenu cet accident mortel. Le choc de la caisse à purin tombée à terre, puis le brusque écart du cheval effrayé, firent basculer le tout. La rapidité avec laquelle cet accident s'est produit empêcha toute possibilité de sauvetage.

(Ces trois récits véridiques sont tirés de l'*Assurance mutuelle vaudoise,* Bulletin trimestriel de la même société qui a bien voulu mettre ses clichés à notre disposition ce dont nous la remercions.)